

## RAPPORT D'ANALYSE

### COMITÉ DE TOPONYMIE

**DOSSIER**

*Future bibliothèque dans le district du Plateau*

Dossier n° : 1345-03/00019

Secteur : Hull

**OBJET ET CONTEXTE DE LA DEMANDE****1- Le contexte**

La Ville de Gatineau est à la recherche d'un nom pour désigner sa nouvelle bibliothèque en construction dans le district du Plateau.

Les résidents de ce quartier attendent et espèrent leur bibliothèque depuis longtemps. La population du secteur du Plateau a grimpé en flèche dans la dernière décennie, présentant le taux de croissance le plus élevé de Gatineau. Depuis 2007, les citoyens du secteur se sont impliqués activement dans la réalisation du Plan d'aménagement directeur du cœur du Plateau.

La construction de la nouvelle bibliothèque a débuté en octobre 2018 et son ouverture est prévue au printemps 2020. Un concours architectural a eu lieu pour ce projet. Les citoyens étaient invités à se prononcer sur le choix du projet d'architecture. L'audience publique a eu lieu le 21 septembre 2017.

La nouvelle bibliothèque permettra de desservir tous les citoyens du secteur, soit plus de 17 500 personnes.

Le processus de consultation publique pour la désignation de la bibliothèque a été amorcé à l'hiver 2019. En collaboration avec son Comité de toponymie et le Comité de la bibliothèque de l'Association des résidents du Plateau, la Ville de Gatineau a invité les citoyens à prendre part à l'exercice en soumettant leurs propositions de toponymes.

**2- Le processus consultatif**

La Bibliothèque de Gatineau est un réseau qui compte actuellement 10 bibliothèques réparties dans tous les secteurs de la ville : six portent des noms d'hommes, deux des noms de femmes et deux des noms de lieux.

Afin d'enrichir la toponymie féminine du réseau de la Bibliothèque et de Gatineau, la Ville souhaitait, dans le cadre de cet exercice et en lien avec les orientations du Comité de toponymie, rendre hommage à une femme qui est née ou qui a vécu en Outaouais. Cette femme devait avoir apporté une contribution importante à la communauté de Gatineau ou de la région.

Les suggestions de noms devaient être accompagnées des justifications basées sur les critères généraux d'analyse de la Ville. Il était essentiel de souligner l'intérêt et la pertinence du nom proposé pour la bibliothèque situé dans le quartier du Plateau. Ainsi, sans s'y limiter, le nom d'une femme ayant œuvré à la promotion ou au développement de la lecture, des arts ou de la culture constituait un atout.

La consultation publique s'est déroulée en deux temps.

### ***Première activité du 28 février au 22 mars***

Du 28 février au 22 mars 2019, les citoyens ont été invités à participer à la consultation publique en soumettant des propositions de toponymes en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site Web de la Ville. Le formulaire était également disponible dans les bibliothèques municipales et les centres de services.

En collaboration avec le Service des communications, le Service des arts, de la culture et des lettres de Gatineau a élaboré une stratégie de diffusion. Un breffage technique a eu lieu le 26 février à la salle Gatineau de la Maison du citoyen afin de présenter la démarche de consultation aux journalistes et de faire un survol sur la toponymie à Gatineau et le rôle du Comité.

Divers outils d'information ont été créés (cartons promotionnels, affiches, page Web, publications Facebook et placements médias dans Le Droit et sur Radio-Canada.ca et Tou.tv, etc.) afin de promouvoir l'exercice de consultation et ses objectifs. À noter que les affiches et les cartons imprimés ont été distribués dans les bibliothèques et les centres de services, et que l'invitation a été diffusée par courriel. La consultation a également fait l'objet d'une promotion dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais, du 28 février au 3 mars 2019. Des cartons et formulaires ont été distribués au kiosque de la Ville au cours de l'événement.

Au terme de l'appel de suggestions, le Comité de toponymie a analysé tous les toponymes reçus en fonction des critères généraux d'analyse et a retenu les suggestions les plus appropriées afin de les soumettre au vote populaire dans le cadre d'une deuxième activité de consultation publique.

Dans le présent rapport, le Comité de toponymie émettra son avis sur les noms retenus pour la deuxième activité de consultation publique.

### ***Deuxième activité du 22 mai au 12 juin 2019***

Du 22 mai au 12 juin 2019, les citoyens ont été invités à voter parmi les toponymes retenus au cours d'une deuxième activité de consultation publique en remplissant le *Formulaire de vote* disponible sur le site Web de la Ville et dans les bibliothèques municipales.

En collaboration avec le Service des communications, le Service des arts, de la culture et des lettres de Gatineau a repris la même stratégie de diffusion que lors de la première activité. Une conférence de

presse a eu lieu le 22 mai 2019 à la salle Mont-Bleu de la Maison du citoyen afin de dévoiler les noms retenus par le Comité de toponymie.

Le résultat du vote et le projet de résolution pour la désignation officielle seront soumis au conseil municipal pour approbation à l'automne 2019.

Tous les noms jugés valides et qui n'ont pas été sélectionnés dans le cadre de l'exercice seront soumis au Comité de toponymie pour en recommander l'ajout officiel à la banque de toponymes de Gatineau.

## L'ANALYSE TOPONYMIQUE

### **1- Le Comité de toponymie et la politique de dénomination toponymique**

Le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau est un comité consultatif qui a notamment pour mandat, en vertu de la *Politique municipale de dénomination toponymique* adoptée en 2006, de formuler des avis ayant pour but de permettre à la Ville d'effectuer des choix toponymiques judicieux. Les critères d'analyse et les procédures de dénomination de ladite politique aident le comité à effectuer son analyse et à déterminer la valeur des noms qui lui sont proposés en plus de fixer les procédures de dénomination toponymique.

Le Comité de toponymie est composé des membres suivants :

Myriam Nadeau – Conseillère municipale du district de Pointe-Gatineau et présidente du Comité de toponymie;  
Mintri Nguyen – Membre citoyen;  
Carole Dignard – Membre citoyenne;  
Dylan Peakes – Membre citoyen;  
Benoit Longval – Membre citoyen.

Le Comité de toponymie n'a pas de pouvoir décisionnel en ce qui a trait à l'attribution de noms à des entités géographiques. Il s'agit plutôt d'un comité aviseur qui formule des avis toponymiques à l'attention des instances municipales concernées. Les décisions finales concernant l'attribution de toponymes relèvent des élus gatinois.

Conformément au point 8.5.3 de la politique, ce rapport d'analyse présente un avis toponymique qui porte notamment sur la validité des noms qui ont été proposés au Comité dans le cadre de la consultation publique.

### **2- Les critères d'analyse**

Le Comité de toponymie a accordé une attention particulière aux critères suivants, disponibles sur le site Web de la Ville, pour analyser les propositions citoyennes dans le cadre de cet exercice :

- **Conformité aux critères de choix de la Ville de Gatineau**

Le nom proposé est conforme aux critères de choix élaborés par la Ville selon les normes de la Commission de toponymie du Québec. En cas de conflit entre les critères de la Ville et ceux de la Commission, les critères de la Commission ont préséance.

- **Ancienneté du nom**

Le nom proposé a un caractère historique ou patrimonial et fait référence à une personne de notre histoire.

- **Désignation commémorative**

Le nom proposé rend hommage à une femme qui est née ou qui a vécu en Outaouais, qui a apporté une contribution importante à la communauté de Gatineau ou de la région, et qui a préférentiellement œuvré à la promotion ou au développement de la lecture, des arts ou de la culture.

Le nom ne doit pas être celui d'une personne vivante. Seuls les noms de personnes décédées depuis plus d'un an peuvent faire l'objet d'un choix toponymique.

- **Caractère logique de la désignation**

Il existe un lien pertinent entre le nom proposé et le lieu à nommer dans le respect des thématiques existantes s'il y a lieu.

- **Sentiment d'appartenance**

Le nom proposé est susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance à la Ville de Gatineau. Il met en valeur l'identité gatinoise, les lieux d'appartenance, la diversité culturelle de la population et le caractère francophone de la ville.

- **Doublon et homonyme**

Le Comité tient compte de la redondance et du risque de confusion engendrés par l'existence de doublons et d'homonymes.

Le nom doit être conforme aux normes d'écriture de la langue française.

### **3- Les résultats de l'appel public de suggestions**

Au terme de l'appel de suggestions le 22 mars 2019, la Ville de Gatineau a reçu 63 propositions toponymiques émises par 139 citoyens. Parmi eux, 135 résident en Outaouais, dont 120 à Gatineau, et 4 sont de l'extérieur de la région.

Le Comité de toponymie s'est rencontré le 29 avril afin d'analyser tous les toponymes reçus en fonction des critères généraux d'analyse. Le Comité a retenu quatre propositions afin de les soumettre au vote populaire dans le cadre de la deuxième activité de consultation publique.

### **4- Analyse du Comité — les propositions non retenues**

Dans son analyse, le Comité a voulu accorder la priorité aux toponymes permettant de rendre hommage à une femme qui est née ou qui a vécu en Outaouais. De plus, sans s'y limiter, le nom d'une femme ayant œuvré à la promotion ou au développement de la lecture, des arts ou de la culture constituait un atout.

Les suggestions suivantes n'ont pu être retenues par le comité de toponymie pour la nouvelle bibliothèque du district du Plateau puisqu'elles ne respectaient pas les critères, la Politique municipale de dénomination toponymique ou les règles de la Commission toponymique du Québec.

### **Désignation commémorative**

D'emblée, le Comité de toponymie a choisi de ne pas retenir les suggestions suivantes parce qu'elles ne répondent pas aux orientations du Comité ni au critère visant à rendre hommage à une femme de la région :

- James Shea
- Marc-Jacques Girard
- Aurèle Groulx
- Fred Pellerin

### **Exclusions des noms de femmes vivantes ou décédées depuis moins d'un an**

Le Comité de toponymie n'a pas retenu les suggestions suivantes puisque ces femmes sont toujours vivantes ou décédées il y a moins d'un an. Ainsi, afin de respecter la norme toponymique mondialement reconnue de l'exclusion des noms de personnes vivantes, le Comité n'a pu retenir ces appellations.

- Sonia Latulipe (décédée en janvier 2019)
- Lise Waters (décédée en février 2019)
- Constance Provost
- Emma-Rose Desbiens
- Laurence Nerbonne
- Lisette Blouin-Monfils
- Stéphanie Perreault
- Anne-Marie Bureau
- Cornelia
- Pierrette Froment-Savoie
- Ingrid Falaise

Élaborée par le Groupe d'experts des Nations-Unies pour les noms géographiques, cette règle a pour but d'assurer la permanence des désignations commémoratives. Elle vise également à faire en sorte que les désignations toponymiques soulignent l'excellence de l'œuvre d'une vie et non, par exemple, un exploit isolé dans un geste spontané.

### **Ancienneté du nom et sentiment d'appartenance**

Puisque le Comité de toponymie est à la recherche d'un nom qui puisse valoriser l'identité de Gatineau et renforcer le sentiment d'appartenance à la Ville en mettant en valeur les lieux d'appartenance, la diversité culturelle de la population et le caractère francophone de la ville, il a jugé pertinent de ne pas retenir les suggestions suivantes :

- Theresa
- Éva Circé-Côté

Ces noms font respectivement référence à mère Térésa, récipiendaire du prix Nobel de la paix, et à une journaliste, dramaturge et fondatrice de la bibliothèque municipale de Montréal, dont elle avait été la première bibliothécaire. Considérant qu'ils possèdent une portée identitaire limitée, ces

toponymes n'évoquant pas les particularités de l'histoire, de la culture et de l'identité gatinoises, le Comité de toponymie a choisi de ne pas les retenir.

Dans le même ordre d'idée, les noms génériques suivants n'ont pas été sélectionnés puisqu'ils ne favorisent pas la commémoration de personnalités féminines locales ou régionales et n'évoquent aucun thème historique particulier. Leur incidence sur le sentiment d'appartenance et l'identité collective est donc très faible.

- Plouffe
- Lumière du Plateau
- Un vécu
- On ne règle pas les nids de poule
- Rive-Unie
- Bibliothèque des Nids-de-poule
- Bibliothèque du Plateau
- Plateauminium

### **Caractère logique de la désignation**

Dans le respect de ce critère d'analyse, il est préférable d'honorer la mémoire d'un individu en un lieu dont la vocation rappelle la nature des activités ou de l'engagement de la personne : cela favorise l'établissement d'un lien logique entre le nom attribué et le lieu nommé.

En conformité avec ses orientations, le Comité de toponymie souhaitait rendre hommage à une femme qui est née ou qui a vécu en Outaouais, qui a apporté une contribution importante à la communauté de Gatineau ou de la région. Les suggestions de noms devaient être accompagnées des justifications basées sur les critères généraux d'analyse de la Ville. Il était essentiel de souligner l'intérêt et la pertinence du nom proposé pour la bibliothèque située dans le district du Plateau. Ainsi, sans s'y limiter, le nom d'une femme ayant œuvré à la promotion ou au développement de la lecture, des arts ou de la culture aurait été un atout.

À la lumière de ces critères d'évaluation, même si plusieurs femmes parmi les suivantes ont apporté une contribution à la communauté de Gatineau et de l'Outaouais, notamment dans les domaines de la politique, de la médecine, de l'éducation, de la science et de l'histoire, le Comité a choisi de ne pas les retenir :

- Jocelyne-V. Ouellette
- Juliette Alary
- Hélène Wallingford Palanaks
- Ada Almira Brown
- Norma Walmsley
- Nicole Bruinsma
- Yvette Philippe
- Gertrude Laflèche
- Diane Aldred
- Claire Guérette
- Lady Mayor/Elsie May Gibbons

- Roberte Legris
- Alice Wilson
- Gabrielle Isabelle
- Dre Danielle Grenier
- Christiane Melançon
- Georgette Villeneuve Gagnon
- Henriette Laberge
- Alice Plouffe Viau
- Valérie Leblanc

**Doublons et homonymes :**

Les suggestions suivantes n’ont pas été retenues parce que des voies de communication ou d’autres lieux gatinois honorent déjà la mémoire de ces personnalités. En fonction des critères d’analyse, le Comité a tenu compte de la redondance et du risque de confusion engendrés par l’existence de doublons et d’homonymes, notamment pour des raisons de sécurité.

- Jean Despréz
- Bibliothèque Laurette-Larocque (Jean Despréz)
- Gabrielle-Roy
- Marie Crevier
- Mary McConnell
- Abigail Wyman
- Allumettières
- Marie Guyart
- Marie Sklodowska-Curie
- Rosemonde Desjardins

**5- Propositions jugées valides, mais non retenues**

L’analyse a mené le Comité de toponymie à ne pas retenir les noms suivants.

- Yvette Debain
- Emma Massie
- Estelle Caron
- Madeleine Leblanc

Parmi les arguments ayant influencé la décision du Comité, notons que le nombre de propositions reçues pour ces noms (4 pour Yvette Debain, 4 pour Emma Massie, 1 pour Madeleine Leblanc et 1 pour Estelle Caron) est inférieur au nombre de propositions reçues pour les toponymes sélectionnés. Bien que ces noms répondaient aux critères d’analyse, le Comité a choisi de prioriser les quatre appellations ayant reçu le plus grand nombre de propositions.

**6- Les noms retenus**

Le Comité de toponymie a retenu les quatre noms suivants afin de les soumettre au vote dans le cadre de la deuxième activité de consultation publique :

**Marie-Thérèse Archambault (1904-1960) (15 propositions)** : Première laïque en Amérique du Nord à obtenir un doctorat en philosophie scolastique, en 1932, elle étudie aussi la bibliothéconomie, qu'elle enseigne à l'Université de Montréal, et rédige plusieurs brochures sur le rôle social des femmes. À peine âgée de 13 ans, en 1917, elle a suscité l'admiration de la communauté francophone de la région en exigeant d'être servie en français au comptoir de la compagnie de tramways d'Ottawa. Cette histoire, rapportée par *Le Droit*, a fait le tour du Québec et lui a valu de recevoir, de Thomas Poulin, assistant-rédacteur au *Droit*, une médaille d'or frappée pour la circonstance.

**Donalda Charron (1886-1967) (27 propositions)** : Contremaîtresse de l'usine d'allumettes E. B. Eddy, elle a été représentante de l'Union ouvrière féminine de Hull. Ce syndicat offrait notamment à ses membres des cours de couture, d'arts ménagers, d'anglais, de français et d'arithmétique. Elle défend les droits des allumettières au cours de deux conflits de travail, en 1919 et en 1924, et perd son emploi au terme du second. Elle est aujourd'hui reconnue comme un symbole de la lutte pour le droit des femmes et des travailleuses en milieu ouvrier.

**Clara Lanctôt (1886-1958) (5 propositions)** : Après avoir perdu la vue à 8 ans des suites de la rougeole, elle étudie à l'Institut Nazareth, à Montréal, et obtient un diplôme supérieur, en 1906, puis un baccalauréat en piano, en 1910. Elle enseigne le piano à Hull jusqu'en 1925 puis retourne à l'Institut Nazareth où elle donne des cours jusqu'en 1940. En plus de composer et d'enseigner la musique, elle fait paraître plusieurs recueils de poésie sous le pseudonyme de Fleur d'ombre. En 1927, la Société littéraire du Québec lui décerne un prix de composition en poésie. En dépit de sa cécité, Clara Lanctôt mène une vie active dans les domaines de l'enseignement, de la littérature et de la musique.

**Gabrielle Déziel-Hupé (1934-2010) (5 propositions)** : Pionnière de la dramaturgie en Outaouais et dans le domaine du théâtre québécois, écrivaine et comédienne, elle insuffle une vie culturelle qui rayonne non seulement à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle provinciale et nationale. Elle signe plus de 30 pièces de théâtre, notamment *Les Outardes* (1969), maintes fois jouée au Théâtre de l'Île, y compris pour marquer sa réouverture, après un incendie, en septembre 1976. La pièce, qui a rayonné hors de la région, est encore aujourd'hui considérée comme l'une des plus importantes de l'Outaouais. L'auteure a entre autres remporté le premier prix de l'Association canadienne du théâtre amateur, en 1957, et le prix de la meilleure production canadienne du Festival national de théâtre, à Winnipeg, en 1970.

Dans le cadre de son analyse, le Comité de toponymie a noté l'existence d'une rue qui sera construite dans le secteur Hull et qui portera le nom de Donalda Charron. Le nom a été officialisé par la Commission de toponymie du Québec (CTQ) en 2016.

Le Comité tenant compte des doublons et homonymes dans le cadre de son analyse, il a voulu s'assurer qu'il n'y avait pas d'enjeux de sécurité ou de problème de localisation, notamment lors du déploiement des mesures d'urgence. Il a consulté le Centre d'appel d'urgence dont l'avis était favorable à l'utilisation d'un même nom pour une rue et une bibliothèque.

Par conséquent et compte tenu de la popularité du nom Donalda Charron, le Comité a retenu ce nom pour la deuxième activité de consultation publique.



### L'évaluation

Au cours de l'élaboration de la politique de dénomination toponymique, le Comité de toponymie a établi une série de critères visant à guider son travail lors de l'analyse des noms qui lui sont proposés. Dans le cas présent, certains critères peuvent être utilisés comme balise afin de valider les noms proposés.

Critères	Marie-Thérèse Archambault	Donalda Charron	Gabrielle Déziel-Hupé	Clara Lanctôt
Ancienneté du nom	Oui	Oui	Oui	Oui
Caractère logique de la désignation	Oui	Oui	Oui	Oui
Désignation commémorative	Oui	Oui	Oui	Oui
Sentiment d'appartenance	Oui	Oui	Oui	Oui
Homonyme et doublon	Oui	Doublon avec la rue Donalda Charron	Oui	Oui

### **7- Résultats de la deuxième activité de consultation publique**

Au terme de la deuxième activité de consultation publique, le 12 juin 2019, 2 440 Gatinois ont voté pour l'un des quatre toponymes proposés par le Comité de toponymie. Les résultats sont les suivants :

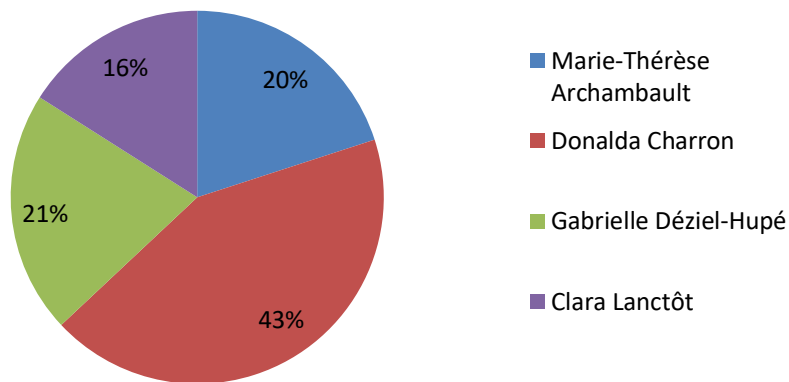
**Donalda Charron** : 1 029 votes

**Gabrielle Déziel-Hupé** : 534 votes

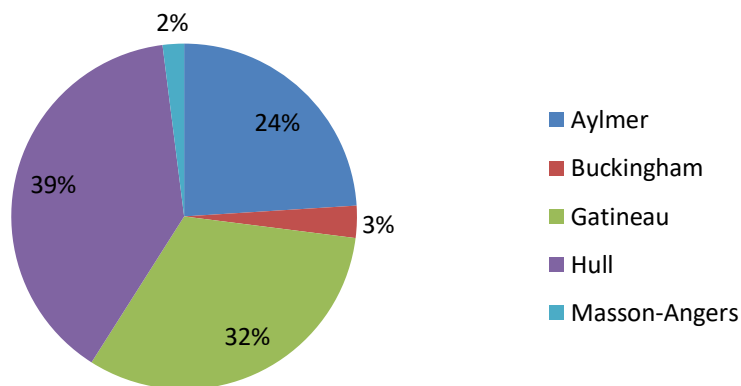
**Marie-Thérèse Archambault** : 487 votes

**Clara Lanctôt** : 390 votes

## Résultat du vote



## Provenance du vote



### AVIS DU COMITÉ DE TOPONYMIE

**Considérant que** la Ville de Gatineau est à la recherche d'un nom pour désigner sa nouvelle bibliothèque en construction dans le district du Plateau;

**Considérant que** le Comité de toponymie s'est doté de critères d'analyse et qu'il souhaitait rendre hommage à une femme qui est née ou qui a vécu en Outaouais et qui a apporté une contribution importante à la communauté de Gatineau et de la région;

**Considérant qu'**une première activité de consultation publique a été organisée pour recueillir les suggestions des Gatinois en février et mars 2019;

**Considérant que** le Comité de toponymie a reçu et analysé 63 propositions émises par 139 citoyens;

**Considérant que** le Comité de toponymie a jugé valides les noms de Marie-Thérèse Archambault, Donalda Charron, Gabrielle Déziel-Hupé et Clara Lanctôt et qu'il les a soumis au vote populaire lors de la deuxième activité de consultation publique en mai et juin 2019;

**Considérant que** 2 440 Gatinois ont voté pour l'un des quatre toponymes proposés par le Comité de toponymie et que le nom de Donalda Charron a reçu le plus grand nombre de vote au cours de la deuxième activité de consultation publique;

**Considérant que** les résultats du vote ont été présentés au Comité de toponymie lors de sa séance du 26 juin 2019 :

**Le Comité de toponymie recommande l'adoption du nom Donalda-Charron pour désigner la nouvelle bibliothèque du district du Plateau et transmet le présent rapport au Service des arts, de la culture et des lettres – section Bibliothèque et lettres, qui assurera la suite du dossier pour officialiser, s'il y a lieu, cette désignation.**

**Rapport d'analyse préparé le 27 juin 2019.**